

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 21 MARS 2025**

Présents :

Mlles Blandine LEBARQUE, Océane CANDAU, Lucile MASSET, Cynthia BRIMONT, M. David STOLLE, Christopher MESSIFET (représentants des usagers),
M. Denis CHAMBE, Mme Martine MELONI (représentants des familles),

Invités à cette réunion :

M. Sylvain BROCHETON (Directeur Général de l'Association),
Mme Natacha AFRIBO (Cheffe de service paramédical au foyer la Baraudelle),
Mme Claire PILLON (Assistante de Service Social),

Excusés : M. Bagdad BENSEDIK, Mme Sandrine ISTACE, Mme Audrey PLOEGAERTS, M. Alain GOUVERNEUR

Secrétaire de séance : M. David STOLLE assisté de Mme Mélanie THEVOT



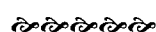
Entrées et sorties des usagers et du personnel de l'établissement

Résidents :

- Dylan CULNAERT a intégré le service d'accueil de jour le 2 janvier 2025.
- Jean-Pierre PONSIN est entré en hébergement foyer de vie le 20 février 2025.
- Stéphane VIROTON est accueilli depuis le 17 mars 2025, pour une durée de 6 mois au sein du foyer de vie.

Salariés :

- Roxane PIERRON, aide-soignante de nuit, a démissionné au 28/02/2025.
- Marjorie DESMOULINS, aide-soignante, a repris le poste de nuit depuis le 11/03/2025.
- Sandy BODET, monitrice adjoint d'activité de nuit, a démissionné au 28/02/2025.
- Sandra DENIS, auxiliaire de vie sociale, a quitté l'établissement le 28/02/2025.
Elle est remplacée par Ludivine HENON à compter du 3 mars 2025.



Comptes-rendus des différentes commissions

Commission repas :

Lecture du compte rendu de la réunion du 13 janvier 2025

Les repas sont globalement appréciés, avec une amélioration notable du goût des plats préparés par le chef. Cela contribue à une réduction significative du gaspillage alimentaire.

Les animations, telles que les brunchs, rencontrent un grand succès auprès des participants.

Demande d'une mise en place d'une table de tri sélectif pour favoriser le tri des déchets.

Proposition d'étendre les repas moulinsés à tous les résidents pour un repas.

Afin d'assurer un suivi régulier de la satisfaction des résidents et d'identifier les éventuels axes d'amélioration, un tour de tables des résidents sera organisé chaque midi. Ce moment permettra de recueillir les remarques et suggestions grâce à l'utilisation d'un cahier des retours dédiés.

Commission écologie :

Lecture du compte rendu de la réunion du 24 février 2025

Les projets 2025 :

- Mise en place d'un plan de travail en Salle de restauration pour le tri des déchets.
- Mettre une calle sur le pavillon 4 pour éviter d'utiliser la poubelle du pavillon pour tenir la porte
- Penser à fermer cette même porte pour éviter de chauffer l'extérieur en attendant d'avoir une porte électrique.
- Faire venir le Pôle Energie d'Attigny pour une information générale.
- Mettre deux poubelles dans les pavillons/bureau : une pour le papier et une pour les ordures ménagères. Nous avons fait le tour de l'établissement et constaté des manques.

Propositions :

- Cynthia et Catherine proposent d'éteindre les lampes des chambres des résidents qui ne le font pas. Elles doivent en parler en réunion de pavillon et obtenir l'accord des autres avant d'avoir accès aux chambres.
- Carole contacte les crêtes pour obtenir des poubelles et des sacs jaunes
- Karine se charge du plan de travail de la SDR

Prochaine réunion le 30 juin 2025

Comité des fêtes :

Lecture du compte rendu de la réunion du 5 février 2025 :

Evènements passés :

- Marché de Noël : C'est un bilan positif, il y a eu beaucoup de visiteurs, de nombreux échanges et une bonne fluidité tout au long de la journée. Lors de ce marché, nous avons fait le choix de ne pas réaliser de spectacle en même temps que le marché de Noël ce qui a permis aux visiteurs, aux professionnels et aux résidents de prendre plus de temps pour passer dans les divers ateliers et échanger tous ensemble. Nous avons réalisé une bonne recette de vente qui s'élève à 1600 euros.
- Fête de Noël : David S fait remonter que le repas du 25/12 à midi s'est déroulé trop vite. C'était une nouvelle salariée en cuisine qui n'avait pas l'habitude et ne connaissait pas le rythme plus lent lors des repas de fêtes. Le constat a été relevé et pour le nouvel an un rythme plus adapté a été mis en place. Les résidents ont été satisfaits. De ce constat, il faut penser à organiser une réunion avec les cuisines avant les fêtes pour voir ensemble l'organisation, le rythme...

Evènements à venir :

- Fête de la St Patrick : qui aura lieu le mardi 18 mars, animé par Christelle N et Nicolas L.

- Lundi de Pâques : qui aura lieu le lundi 21 avril. Un jeu de piste est réclamé par les résidents sur le thème de l'année « cinéma ». Il sera organisé avec l'atelier décoration, Nathaly sera la pilote de l'action.
- Présentation Théâtre : L'atelier théâtre fera une représentation pour tous en avril. La date sera décidée prochainement.
- Slam : L'atelier slam fera une représentation pour tous en mai. La date sera décidée prochainement.
- Baraulympiques : qui aura lieu du lundi 23 juin au vendredi 27 juin, organisés par Harmony et Audrey.
- Bal en plein air : proposition venant de Mickaël A afin de partager un moment tous ensemble au moment des beaux jours. Nous proposons de réaliser un bal en plein air le vendredi 04 juillet ce qui permettra de lancer la période estivale des vacances d'été avec un barbecue et une animation musicale.
- Fête des Familles : qui aura lieu le samedi 13 septembre.
- Marché de Noël : qui aura lieu le samedi 6 décembre. Tous ces événements seront reparlés et organisés dans de prochaines réunions.

Lecture du compte rendu de la réunion du 26 février 2025 :

Fête de la St Patrick :

La fête de la St Patrick aura lieu le mardi 18 mars et non le 17 mars pour une question d'organisation. Christelle N et Nicolas L organisent cette soirée. Le choix des résidents s'est porté pour une dégustation de bières et une soirée dansante.

Le programme de la soirée a été défini ainsi :

- Horaire : 19h / 23h
- Apéritif avec dégustation de bières sans alcool et avec alcool modéré
- Repas irlandais (vu avec Gérard)
- Soirée dansante

La décoration pour la St Patrick est existante et sera installée la semaine précédente, à partir du 10 mars. Les affiches sont faites et seront installées pour cet événement.

Pâques :

Un jeu de piste sera organisé pour tous les résidents le lundi 21 avril. La journée sera détaillée lors de la prochaine réunion.

Commission travaux :

Lecture du compte rendu de la réunion du 23 janvier 2025 :

Depuis la dernière réunion du 12 janvier, les faïences aux murs ont été posées ainsi que les carrelages dans les salles de bains et les chambres. Les séparations des murs sont terminées et les peintres ont commencé les peintures.

A ce jour :

- il reste à finir les peintures
- poser le carrelage dans les couloirs et le salon intime
- poser les portes.

Le pavillon sera sûrement fini au 15 mars et au plus tard fin mars. Une vérification des travaux ainsi que celle des appareils de désenfumage et alertes incendie sera faite.

Un courrier officiel sera envoyé et seront présents afin d'organiser et vérifier les travaux et sa mise aux normes du pavillon : un responsable de l'établissement, un pompier, Madame le Maire d'Attigny, un membre du bureau de contrôle, un représentant du sous-préfet et Monsieur Bocquet.

Pour donner suite à cette visite et dès leur accord, le déménagement du pavillon 2 pourra avoir lieu.

Les travaux du pavillon 1 commenceront mi-avril et dureront environ 6 mois.



Présentation du plan de gestion de crises

Ce document doit permettre la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables au foyer La Baraudelle pour faire face efficacement à la gestion d'une crise, quelle qu'en soit la nature.

Le plan de gestion de crise a été mis en œuvre par les membres de la direction de l'établissement et sous la responsabilité du directeur d'établissement.

Ce plan peut concerner :

- La gestion d'une crise interne à l'établissement : signalement d'évènements indésirables tel que décès (accident ou mort naturelle), sinistre (incendie...), situation de maltraitance, etc.
- La gestion d'une crise externe dans laquelle l'établissement peut être impliqué : un épisode de canicule, une pandémie grippale, etc.

Le plan de gestion est élaboré comme suit :

- Les principes de fonctionnement de l'établissement
- La mise à jour du document
- Le récapitulatif des formations incendie auprès des professionnels et des exercices d'évacuation
- Composition de la cellule de crise et missions des membres de la cellule
- Gestion en cas de maladies à risques en collectivités
 - o Gestion au sein de l'établissement
 - o Analyse au niveau national
 - o Généralités
 - o Confinement et déconfinement
- Gestion en cas de canicule
 - o Généralités
 - o Canicule
 - o Les risques atmosphériques
 - o La prévention
- Gestion en cas d'évènements indésirables et risque d'attentat
- Gestion en cas d'évacuation pour risque d'inondation, de problème électrique ou d'incendie

Chaque gestion comporte des fiches actions dédiées à chaque professionnel (directeur, chef de service paramédical, infirmiers...), ainsi que des annexes qui permettent de réaliser ces actions.

M. BROCHETON rappelle que chaque mois, des essais du groupe électrogène ont lieu, qu'un groupe de salariés est formé chaque année à l'exercice incendie et que la maintenance du Système de Service Incendie (SSI) est faite deux fois par an.



Résultats de l'évaluation qualité :

L'évaluation qualité permet aux organismes financeurs d'évaluer l'accompagnement des résidents dans un établissement. Une mauvaise évaluation peut aller jusqu'à la fermeture d'un établissement.

Les évaluations qualité du foyer d'accueil médicalisé (FAM) et du foyer de vie (FO) du foyer la Baraudelle ont eu lieu du 17 au 20 décembre 2024.

3 groupes ont été interrogés durant ces 4 jours :

- 3 résidents accueillis actuellement en FAM et 3 résidents accueillis en FO/SAJ,
- Un groupe de la gouvernance de l'établissement,
- Un groupe de professionnels.

Le chapitre 1 concernait les questions et réponses apportées par les usagers.

Le chapitre 2 concernait les professionnels et leurs accompagnements auprès des usagers.

Le chapitre 3 concernait l'organisation dans l'institution.

Pour chaque question, des éléments de preuves devaient être fournis aux examinateurs. Sans élément, la réponse ne pouvait pas être validée auprès de l'HAS (Haute Autorité de Santé). Les cotations pour chaque question vont de 1 (très mauvaise note) à 4 (très bonne note).

Sur l'ensemble des questions posées, 18 critères étaient impératifs et devaient obtenir la note de 4/4.

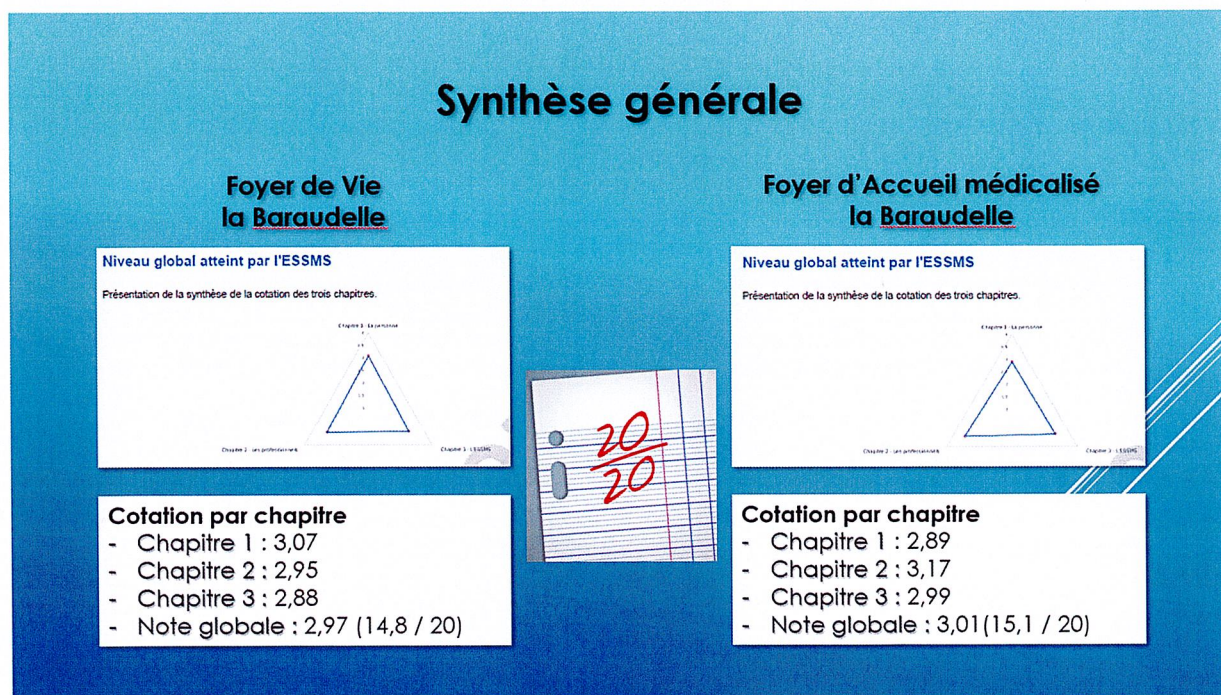
Tous n'ont pas eu cette note et il a été demandé à l'établissement de fournir dans les prochains mois les justificatifs de la réalisation de ces critères.

Certains sont réalisables très rapidement et ont été finalisés en janvier dernier, d'autres nécessitent la mise en place de réunions avec les professionnels.

Tous les établissements de l'association ont été évalués avec les mêmes critères et avec le même organisme.

Certains critères vont donc être travaillés de la même manière dans chaque établissement et des procédures similaires seront mises en place. D'autres critères, comme les événements indésirables, seront traités par l'association afin d'harmoniser les pratiques des professionnels.

Ci-dessous, le tableau des cotations par chapitre pour le foyer de vie et le FAM du foyer la Baraudelle :



Malgré les critères qui n'ont pas pu être validés par manque de traçabilité, la Baraudelle ont obtenu une bonne note générale. Nous pouvons être fiers de cette reconnaissance.

Le nouveau projet d'établissement doit être fait en 2025, de nouveaux objectifs vont être mis en place via les critères et les axes de progrès émergeant de l'évaluation qualité.

La prochaine évaluation qualité aura lieu dans 5 ans.



Questions et informations diverses

- Il est rappelé que la poubelle installée à l'entrée du pavillon 4 est destinée aux bouchons plastiques pour l'association dont Mme MELONI fait partie. Des poubelles à ordures se situent dans les pavillons et à l'accueil de l'établissement.
- Les 2 chalets au bout du chemin pédagogique, seront terminés prochainement. Un chalet pourra être utilisé à partir de cet été et le second servira d'abri ou de terrasse pour des moments conviviaux. Selon l'utilisation qui sera faite du premier chalet, le second sera fini de la même manière plus tard.
- Après validation des travaux au pavillon 2, les travaux du pavillon 1 débuteront pour une durée de 6 mois. Début 2026, les peintures des murs de l'accueil seront refaites, ainsi que l'éclairage.
- Un réaménagement des massifs extérieurs est envisagé (accueil de l'établissement). Des prévisions de travaux se feront d'ici quelques mois.
Afin de prendre en compte les suggestions de chaque usager, cette information peut-elle être discutée lors des réunions du lundi ou lors de la commission travaux ?
- Concernant les portes d'accès au pavillon 4 et au couloir des ateliers, aucune solution n'a été trouvée à ce jour. En effet, la modification de ces portes engendre un coût financier d'environ 30 000 € de plus sur les travaux, car les portes doivent être électrifiées et mise aux normes avec le système de sécurité incendie.
Plusieurs travaux imprévus surviennent également :
 - Durant la rénovation du pavillon 2, les rails au plafond ont dû être modifiés et ont engendré une augmentation du budget.
 - Le prix de certains matériels a triplé du fait de l'intervention d'une nouvelle entreprise sur le chantier.
 - L'établissement doit investir urgemment dans du nouveau matériel de cuisine car certains ne sont plus aux normes ou ne répondent pas aux besoins de production.
- Où en est la sécurisation de la pente et la petite marche situées en salle de restauration devant la porte d'accès aux cuisines ?
A ce jour, aucune protection n'a été installée, mais est envisagée prochainement.

Fin de la séance à 12h00.

Les Secrétaires de séance,

David STOLLE
Mélodie THEVOT

La Présidente du CVS,

Blandine LEBARQUE